



Quels moyens pour vous aider dans votre démarche de prévention ?

Au même titre que les autres risques professionnels (bruit, manutention, ...) les risques liés à la consommation de SPA doivent être évalués et retranscrits dans le Document Unique. Une démarche en trois étapes peut être mise en œuvre

3 étapes pour ma démarche de prévention :

Lister les facteurs de risques et les postes de sécurité ou sureté (PSS) afin de les identifier :

- Le risque psychoactif - exemple : Manipulation de produits dangereux, machines dangereuses, conduite de véhicules et transport de personnes, chauffeur PL, cariste, chauffeur-livreur...

Repérer dans les conditions de travail de l'entreprise les facteurs professionnels favorisant :

- Les risques psychosociaux, les conditions de travail pénibles et le stress au travail peuvent favoriser la consommation de substances psychoactives, pour « tenir » physiquement et psychiquement.
- La recherche de la performance, l'obligation de répondre aux exigences de productivité et/ou un climat de compétition entre les salariés peut pousser certains professionnels à se « doper » ou à tomber dans l'addiction au travail (le « workaholisme »).
- L'accessibilité des substances (tabac, alcool et médicaments notamment) sur le lieu du travail incite à consommer et doit donc être prise en compte pour prévenir les risques collectifs pour la santé des salariés.
- Certaines cultures d'entreprises favorisent les consommations d'alcool, organisées ou non par l'employeur pour « récompenser » les salariés (pots internes, signatures de contrats, etc.), de même des rituels d'intégration ou de socialisation entre collègues constituent des incitations à consommer (apéros entre collègues, afterworks, etc.).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Au total **les 6 déterminants professionnels** susceptibles d'initier, favoriser ou renforcer la consommation sont ceux en rapport avec :

- **Les tensions psychiques** : conflits, perte de sens, manque de reconnaissance...
- **La pauvreté des liaisons sociales** : manque de soutien, isolement...
- **Les tensions physiques** : horaires atypiques, bruit...
- **Les pratiques culturelles et socialisantes** : habitudes conviviales, démarche commerciale...
- **La disponibilité et offre des produits** : métiers de la production ou distribution de substances psychoactives, métiers de la santé, de la restauration...
- **La précarité professionnelle** : statut, rémunération, projection professionnelle

Mise en place d'un plan d'action



- Cette évaluation doit conduire à la mise en place d'une politique de prévention et d'actions concrètes en vue de réduire le risque, en respectant les 9 principes généraux de prévention.
- La réduction des risques passe par l'élaboration d'une démarche de prévention collective associée à la prise en charge des cas individuels.

Les actions mises en place peuvent agir sur 3 volets :

INFORMER ET SENSIBILISER

- Affichage informatif (verres standards, repères OMS, affiches INRS de sensibilisation...),
- Intégration du thème dans le livret d'accueil
- Sensibilisation des salariés avec l'aide des équipes de Prevaly
- Intégration du thème des Substances psychoactives dans le livret d'accueil des nouveaux embauchés,
- ...

AGIR AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

- Intégrer les risques* liés aux SPA dans le DUERP au même titre que les autres risques
- RI ou note de service uncluant les SPA et la politique de l'entreprise
- Etablissement de la liste des Postes de Sureté et Sécurité (PSS) de l'entreprise
- Protocole d'encadrement des pots
- Protocole de gestion d'une situation de crise
- Etablir une Fiche de constat en cas de trouble du comportement aigu ou récurrent
- ...

SE FAIRE ACCOMPAGNER

- Affichage des numéros utiles des liens et des ressources documentaires
- Se faire accompagner par le médecin du travail et son équipe (sensibilisation, orientation...)
- ...

*risques liés aux SPA : exemple, facteurs de risque de RPS, ou de contraintes physiques, ou sources de précarité professionnelle....



PRATIQUE :

Découvrez l'outil permettant d'intégrer les conduites addictives dans le Document Unique, complété par des propositions de pistes d'améliorations.

- [Prévention des pratiques addictives en milieu professionnel \(2022\) - Plan Régional Santé Travail Occitanie \(prst-occitanie.fr\)](https://prst-occitanie.fr)
- [Lien direct vers l'outil](#)

